

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

onditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

aladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 882

Société : R.A.M. 5205

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ABED A218

Date de naissance :

21/10/1950

Adresse :

25 Rue Hamid Racem cl hafnia

Tél. : 0677 631407

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

MUPRAS

18 DEC. 2020

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade :

Age: /

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

ACCUEIL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/12/2020		Ache	gratuit	<i>Yaelle ina chirurgicale 73864 73864 Clinique Bâle 430 450</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOPHARMACEUTICALS

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Casablanca Tél: 05 22 27 48 10	08/12/20	2.63	600 Dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

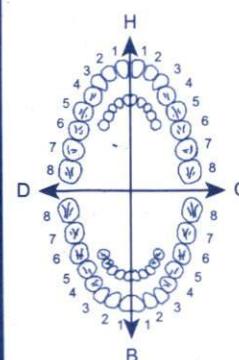
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Yaëlle Zafrani

الدكتورة زفراني يائيل

Cabinet de chirurgie gynécologique

Spécialiste en cancérologie du sein et du pelvis

Spécialiste en chirurgie de l'endométriose

Diplômée de la Faculté de Médecine de Lille France

Ancienne Praticienne de l'Institut Gustave Roussy à PARIS

Ancienne Chef de clinique du CHU de Dijon

Ancienne Assistante du Cente Oscar Lambret à Lille

Ancienne Assistante du Centre Georges François Leclerc à Dijon

Ancienne externe de l'hôpital Necker à PARIS

Casablanca le:

08/11/2020

Dr ABBAD SENTHAGI hafida

Dina yaphni

Dr ISMAÏL BENADDI
RADILOGUE
13 Rue Abu Bakr Ibn Zahr
Casablanca
Tél: 05 22 27 48 16

Dr ZAFRANI Yaëlle
Gynécologue Chirurgicale
INP : 091173864
13 Bd Ain Taoujتate (en face Clinique Badr)
Bourgogne 20050 Casablanca
Tél: 0522 430 430

RADIOLOGIE DU CENTRE

Scanner – Echographie – Doppler couleur – Radiologie Générale (numérisée)
Panoramique dentaire- Mammographie – IRM – Ostéodensitometrie.

Casablanca, le 08/12/2020

FACTURE N° 2351/2020

Nom et Prénom : SENHAJI-EL GAOUATI HAFIDA

Type d'examen : MAMMOGRAPHIE

La somme de : 600 DH

SIX CENTS

CNSS : 6156427. Patente N° 34400202. ICE : 001677205000012 IF : 42010430
Villa 13, Rue Abou Baker Ibn ZAHR (Face CHU IBN ROCHD Maternité) – Casablanca
Tél. : 0522 27 48 16 / 21

Dr ISMAIL BENADDI
RADIOLOGUE
Villa 13, Rue Abou Baker Ibn ZAHR
CHU IBN ROCHD Casablanca
Tél. 05 22 27 48 16

Dr. Ismail BENADDI
RADIOLOGUE
Diplômé de la faculté
de Médecine de Paris

Casablanca , le 08/12/2020

Nom et Prénom : SENHAJI-EL GAOUATI HAFIDA
Type d'examen : MAMMOGRAPHIE

Compte rendu

Mammographie :

Les deux seins sont symétriques de type fibro-grasseux.
Les densités sont réparties de façon harmonieuse.
Pas de groupement de microcalcifications d'allure suspect.
Pas d'anomalie du revêtement cutané.
Pas d'adénopathie dans les prolongements axillaires.

Conclusion :

Seins dystrophiques sans lésion suspecte.
ACR 2.

Dr.ISMAIL BENADDI
RADIOLOGUE
Villa 13 Rue Abou Baker Ibn Zah
Casablanca
Tél: 05 22 27 48 16